

## Commune d'ALRANCE

### COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9/07/2020

Présents : CLUZEL Bernard – VERDIE Bernard – BONNEFOUS Jean-Louis – DRULHE Thibault – SOUYRIS Maryline – SOLIE Valérie – CAPOULADE Sébastien – SOUYRIS Emile – GAUBERT Anne – BONNEFOUS Alfred – GAUBERT Anne –

Absent : COUDERC Frédéric

Monsieur Bernard CLUZEL, maire d'ALRANCE, a ouvert la séance avec les élections sénatoriales.

Les délégués ont été élus :

- Monsieur Bernard CLUZEL, titulaire
- Monsieur BONNEFOUS Jean-Louis, suppléant
- Monsieur VERDIE Bernard, suppléant
- Monsieur Thibault DRULHE, suppléant

Monsieur le Maire annonce les délégués désignés suite à la réception de la notification de la C.C.I.D.

Des travaux sont en cours sur l'école, comme convenu dans le compte rendu du dernier conseil d'école, notamment sur la fermeture du préau, sur le bac à sable, sur les points d'eau et le petit wc. L'entrée sera grillagée et un verrou au portail de l'entrée va être installé avec une sonnette afin de sécuriser l'entrée. Un couvreur va être sollicité pour réaliser des révisions.

Monsieur le Maire a commandé une élagueuse pour les Amis de Peyrebrune, le devis de Monsieur CAILLOL a été retenu.

Monsieur Bernard CLUZEL informe que des travaux vont commencer sur Le Jouanesq.

Un radar pédagogique est demandé à la Capelle, les radars du Jouanesq seront déplacés.

Les élus indiquent que l'éclairage est défectueux sur la Capelle.

Bernard VERDIE, Valérie SOLIE et Thibault DRULHE proposent la création du site internet avec A.G.E.D.I. Le coût serait de 1 400 euros la première année et ensuite 750 euros les années suivantes. Les trois élus ont été sur le site de BROQUIES pour avoir un avis sur l'utilisation. Celle-ci serait aisée.

Des interventions sont à effectuer sur la Capelle :

- Revisser sous l'évier (voir avec l'agent)
- Problème d'odeur à la cuisine

Ces réparations sont à analyser avec Habitat Rural.

Il est convenu que les appels d'offre pour le Cœur de Village de la Capelle seront à réaliser après l'été.

Pour ce qui concerne le marché bio, les contraintes sont trop nombreuses vu la crise sanitaire actuelle. Il est donc nécessaire de repousser le marché.

La Tour de Peyrebrune est ouverte depuis le 01 juillet 2020.